

FORMULAIRE DE RÉPONSE

Occupation Des Territoires Pour un Québec fort de ses communautés



Instructions

1. Après avoir lu le document de consultation disponible sur le site www.territoires.qc.ca, répondez aux questions de consultation en inscrivant vos réponses dans l'espace prévu.
 2. Une fois complété, acheminez le formulaire par courriel ou par la poste.
 - Par courriel : enregistrez le formulaire sur votre ordinateur puis envoyez-le à l'adresse consultation@territoires.qc.ca
 - Par la poste : imprimez le formulaire et postez-le à cette adresse
Solidarité rurale du Québec – Consultation
85, rue Notre-Dame, bureau 204
Nicolet (Québec) J3T 1V8
- Commentaires et information : consultation@territoires.qc.ca ou (819) 293-6825

Coordonnées

(vous devez vous identifier, autrement votre formulaire ne pourra pas être compilé)

Prénom et nom : Richard Dessureault

Adresse : 18 rue Boivin, Ville-Marie, Qc, J9V 1B5

Courriel : famille.dessureault@tlb.sympatico.ca

Nom de l'organisation :

Partie I : CONTEXTE ET DÉFIS

Des défis à relever

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 2 du document de consultation « Des défis à relever » aux pages 9 à 14.

Question de consultation

Question 1 :	Est-ce que vous partagez les grands défis qui interpellent l'avenir des territoires, tels qu'exposés dans le document de consultation?
--------------	--

Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

Réponse :

Oui, tout à fait. La démographie, les changements climatiques, la transition énergétique et la vitalité sociale sont 4 grands axes sur lesquels nous pouvons et nous devons intervenir. Il est primordial que nous passions à l'action comme société et comme territoire car le monde change actuellement. Des pays qui étaient considérés en voie de développement il y a de cela quelques décennies seulement sont devenus des joueurs économiques importants.

L'immobilisme n'est pas une solution. Il faut saisir les opportunités d'affaires au niveau international, mais aussi nous devons nous positionner comme un état responsable du développement de ses citoyens et de son territoire.

1- Développer des mesures incitatives (financières) favorisant les achats responsables, les achats de produits soutenus par la communauté, par les restaurants, les marchés d'alimentation, etc. Encourager financièrement les projets de transformation en région avec des produits provenant des régions. Encourager financièrement la production de menus régionaux. Encourager financièrement l'utilisation des produits régionaux dans les centres de transformation alimentaire, les restaurants, les cuisines institutionnelles.

2- Nous avons collectivement une grande force, c'est notre hydroélectricité. Cette forme d'énergie génère beaucoup plus de points positifs que de points négatifs. Il faut greffer à cette forme d'énergie, des applications qui feront de nous, comme société, des avant-gardistes au niveau mondial. Comme elle est produite dans les régions, ce pourrait devenir un balancier permettant d'équilibrer rural vs urbain, et ce sans discussion. C'est évident. Il faut juste le rappeler, ou le dire.

C'est d'autant plus vrai que les prix du pétrole n'ont pas fini leur spirale ascensionnelle. Il y a de moins en moins de joueurs sur l'échiquier mondial permettant ainsi un contrôle tacite des prix et des approvisionnements. Nous savons aussi que de grands pays fortement peuplés désirent développer leurs économies et ainsi mettront beaucoup d'emphase sur la disponibilité du pétrole. Il faut donc encourager le développement de moyens de transport en commun pour les secteurs urbains mais aussi développer pour les régions rurales des véhicules à faible consommation de pétrole, hybrides, permettant de réaliser de longues routes. Concernant

3- Concernant la transition énergétique, il ne faut pas oublier que plus les prix du pétrole sont élevés, plus l'état Québécois retire des bénéfices puisque la TVQ s'applique au pourcentage. De plus, comme vous le mentionnez si bien dans votre texte, l'argent dépensé en achat de pétrole enrichit les économies externes au Québec. Et même souvent, n'enrichit que quelques personnes ou groupes.

4- Concernant la vitalité en région, il est essentiel que l'état Québécois module de manière différente l'application de ses lois et règlement sur son territoire, en fonction des industries ou du domaine d'intervention, ex l'agriculture, les mines, la forêt. Ces mesures modulées, fondées sur le gros bon sens, pourraient devenir des incitatifs au développement d'entreprises agricoles et/ou forestières, et ça ne coûterait pas un sou à l'état Québécois. Au contraire cette façon de faire permettrait aux régions dévitalisées de prospérer et de participer à la vie économique provinciale.

Des acquis à considérer

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 3 du document de consultation « Des acquis à considérer » à la page 15.

Questions de consultation

Question 2a :	Dans l'ensemble des acquis qui positionnent avantageusement le Québec et les territoires, quels sont les plus importants?
Question 2b :	Quels autres acquis devraient aussi être reconnus pour leur importance sur le plan de l'occupation des territoires?

Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

Réponse :

2A

La tradition de l'action collective s'est quelque peu perdue. **Desjardins** a tellement modifié sa mission que peu de choses distinguent maintenant les caisses populaires des Banques. D'ailleurs les mots **caisses populaires** sont complètement disparus de leur appellation. L'entreprise privée est préconisée et valorisée par tous les médias.

Les acquis les plus importants :

L'hydroélectricité

Le réseau de l'Éducation

Le réseau de la Santé

L'expertise de nombreuses entreprises dont Bombardier qui possède une expertise reconnue dans les transports collectifs (trains, métros, sans oublier l'aéronautique).

2B

L'intelligence des gens. La population québécoise est capable de discerner l'ordinaire de l'intéressant. Au travers de tous les discours de convenance, les gens, peu importe leur statut social, se retroussent les manches lorsque les défis sont vrais et crédibles.

Les programmes doivent aussi être vrais. Exemple les programmes familiaux qui donnent des résultats très intéressants. Le gouvernement a dû bonifier plusieurs fois ces programmes avant que la population n'y embarquent.

Une interdépendance à valoriser

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 4 du document de consultation « Une interdépendance à valoriser » aux pages 16 à 18.

Questions de consultation

Question 3a :	Comment peut-on valoriser la complémentarité entre la métropole et les régions, entre les milieux urbains et les milieux ruraux?
Question 3b :	Comment valoriser l'apport des différentes communautés du Québec?

Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

Réponse :

De base, il faut offrir un minimum de services pour tous les citoyens du Québec permettant des accès identiques pour tous. Exemple : l'iniquité dans les soins de santé : si dans un territoire *éloigné* les gens ont peu d'accès à des services de base comme un rendez-vous annuel avec son médecin et qu'en plus les services spécialisés sont inexistantes ou peu accessibles, cela devient de l'iniquité. En milieu urbain, même si le nombre de médecins de famille n'est pas meilleur qu'en région, les services connexes, eux, sont de loin meilleurs, sans coûts de déplacements et beaucoup plus accessibles.

Souvent les manchettes produites le sont par des groupes de pression ou des syndicats, ce qui biaise les résultats.

Un autre service presque essentiel dans la vie moderne est l'accès à internet haute vitesse à la grandeur du Québec. Cette percée technologique est le summum du : Disponible ou il y a suffisamment de clientèle, là ou le ratio coût-bénéfice le permet, etc.

Malgré tout les efforts fournis, beaucoup de communautés rurales ne sont toujours pas branchées.

La question complémentarité est importante mais doit aussi être priorisée dans les grands débats et enjeux de notre société.

Y a-t-il quelqu'un qui s'est posé la question :

Qu'est-ce que les régions pensent de la construction du nouvel hôpital universitaire ?

Se pourrait-il que le site choisi finalement n'avantage pas du tout les régions ?

Se pourrait-il que l'on ait oublié le malade provenant des différentes régions du Québec ?

Pour les gens des régions, l'accès simple et efficace est super important. Tourner en rond autour d'un bâtiment peut sembler évident pour un urbaniste de Montréal, mais pour le villageois qui n'a même pas un feu de circulation dans sa localité, ça devient un frein. Pourquoi pas une autoroute nous menant directement à ce nouveau centre hospitalier. Les stationnements, quelqu'un y a-t-il pensé ? Probablement que oui, en terme de source de revenus \$\$\$\$. Mais certainement pas en termes d'accessibilité.

Partie II : orientations et propositions

Une vision et des principes à partager

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 5 du document de consultation « Une vision et des principes à partager » et à la section 6 « Des leviers pour faire la différence » aux pages 20 à 23.

Questions de consultation

Question 4a :	Êtes-vous en accord avec la vision et les grandes orientations qui visent le développement durable et l'occupation dynamique des territoires?
Question 4b :	Quels sont les aspects qui méritent d'être renforcés et dans quels sens?
Question 4c :	La dénomination occupation des territoires soulève beaucoup de questionnement et de réticences. Seriez-vous d'accord pour désigner ce projet autrement? Quelle serait votre proposition?

Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

Réponse :

4A

4B

Un aspect qui n'est pas mentionné dans le document est la tendance très forte du ***Pas dans ma cour***. Généralement cette phrase est utilisée à toutes les sauces, et surtout pour bloquer des projets de développement.

Un autre point qui mériterait d'être approfondi est la résistance au changement. Cette tendance semble plus lourde en milieu rural qu'en milieu urbain. Les acquis ou les privilèges acquis semblent être des freins puissants au changement.

La reconnaissance de l'occupation du territoire Québécois peut passer par plusieurs actions importantes, sans pour autant endetter le gouvernement. Il n'est pas nécessaire que ces

actions soient à grand déploiement. Il faut juste que l'on trouve un moyen de démontrer cette reconnaissance.

L'exemple de l'Ontario est intéressant. Ils ont entrepris sous Mike Harris d'unir le Nord et le Sud par des autoroutes. Ainsi, North Bay sera relié prochainement au réseau d'autoroutes de la province par la 11, via Toronto. Il en est de même pour la route reliant North Bay et Ottawa par la 17. Ainsi North Bay – Toronto se fera en 3 heures. L'Ontario nous démontre que les accès routiers sont importants. Une fois le plan directeur accepté, ils ont réalisé des sections à tous les ans, et ce depuis une dizaine d'années. North Bay a presque doublé de taille durant la même période. Il est certain que l'exemple de l'Ontario représente des investissements colossaux, que l'on peut critiquer, par contre ils ont une vision de l'occupation du territoire.

L'état Québécois pourrait, par exemple, démontrer sa vision de l'occupation du territoire par l'instauration de crédits d'impôts pour les entreprises afin de compenser les coûts supplémentaires liés à la *distance*, à la technologie, etc. La création de nouvelles entreprises pourrait aussi être encouragée par l'instauration de crédits d'impôts. Ces crédits pourraient attirer des entreprises à s'installer en région, en fait ça deviendrait un choix de qualité de vie, beaucoup plus que de facilité.

4C

Effectivement, occupation ne signifie pas propriété. Dans les faits, comme société, nous sommes des locataires, ou tout simplement des utilisateurs.

Les propositions

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 7 du document de consultation « Les propositions » aux pages 24 à 28.

Questions de consultation

Pour chacune des grandes orientations, des propositions sont soumises :

Question 5a :	Est-ce que certaines propositions pourraient être bonifiées ou ajoutées?
Question 5b :	Quelle proposition est selon vous la plus importante?
Question 5c :	À partir de la mission qui est la vôtre, comment votre organisation peut-elle s'engager? Que peut-elle faire de plus, <u>ou différemment</u> , pour contribuer?

Votre réponse

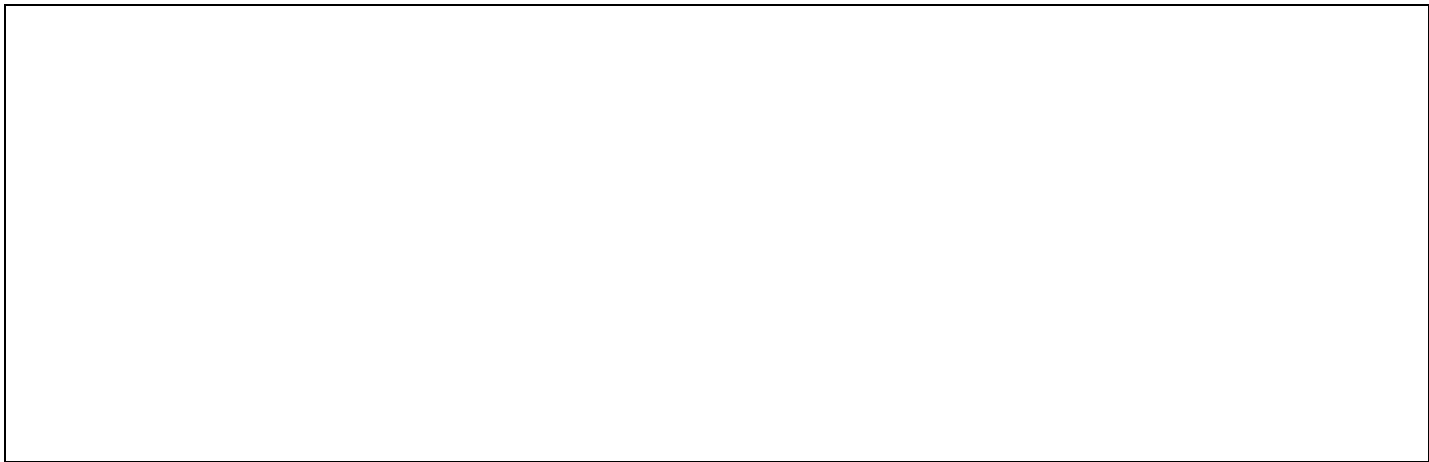
(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

Réponse :

Oui,

Faire accepter par l'ensemble de la population que la concentration de la population sur le territoire Québécois entraîne des effets néfastes et/ou pervers. Il faut donc moduler l'application des lois et règlements en fonction des problématiques réellement rencontrées. Aujourd'hui avec l'informatisation grandissante, il est possible, assez facilement, de moduler et de contrôler l'application des lois et règlements sur l'ensemble du territoire Québécois.

L'état Québécois doit être avant-gardiste et proposer un projet de société pour les 25 prochaines années. S.R.Q. a ainsi le rôle de faire évoluer les décideurs, et par le fait même la société Québécoise.



Commentaires et réflexions supplémentaires

(Inscrivez vos commentaires et réflexions supplémentaires dans la section encadrée)

Commentaires et réflexions :

Merci d'avoir contribué à cette consultation

Pour acheminer votre formulaire :

- Par courriel : enregistrez le formulaire sur votre ordinateur puis envoyez-le à l'adresse consultation@territoires.qc.ca
- Par la poste : imprimez le formulaire et postez-le à cette adresse
Solidarité rurale du Québec – Consultation
85, rue Notre-Dame, bureau 204
Nicolet (Québec) J3T 1V8

Commentaires et information :

Site Internet : www.territoires.qc.ca
Courriel : consultation@territoires.qc.ca
Téléphone : (819) 293-6825

Demeurez informé des suites de la démarche en vous abonnant à notre fil de nouvelles en [cliquant ici](#).